

CHRONIQUE

1^{er} DÉCEMBRE. — M. Alexandre Luigini fait représenter au Grand-Théâtre un ballet en un acte de sa composition : *Les Noces d'Ivanowna*.

— Pose des statues destinées à orner la façade du théâtre des Célestins.

2 DÉCEMBRE. — Assaut d'inauguration de la salle d'armes ouverte par M. Yung, de Lyon, ex-premier maître au 98^e régiment d'infanterie.

— Cinquantenaire de la Martinière : concert-conférence au Grand-Théâtre et banquet.

4 DÉCEMBRE. — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, nomme comme membres titulaires dans la classe des lettres : MM. Raoul de Cazenove, ancien président de la Société littéraire, et Perrin, ancien président de la Chambre des notaires, et comme membres correspondants : MM. Rostaing et Campardon.

— M. le docteur Marmy est élu président pour la classe des sciences ; M. Mulière, pour celle des lettres ; M. Heinrich, secrétaire général pour la classe des lettres ; M. Emile Guimet, secrétaire-adjoint.

5 DÉCEMBRE. — M. Henri Moncorger, architecte du département de l'Ain, est nommé, au concours, architecte en chef du département du Rhône.

— M. Vermorel, juge-suppléant à Lyon, est nommé juge à Villefranche.

5 DÉCEMBRE et jours suivants. — Au café du XIX^e Siècle, match de billard entre MM. Jacob Schaeffer et Maurice Daly. La partie se joue sur billard encadré : M. Schaeffer est vainqueur.

9 DÉCEMBRE. — Réunion privée bonapartiste à l'Alcazar.

— Premier numéro du journal anarchiste *l'Émeute*.

10 DÉCEMBRE. — Ouverture de la conférence des avocats stagiaires. M. Créton prononce le discours de rentrée. Le sujet choisi par lui est : le Barreau pendant la Révolution. Le prix Mathevon lui est décerné.

11 DÉCEMBRE. — Mort de M. Tamain, curé de Villefranche.

12 DÉCEMBRE. — La cour d'assises du Rhône condamne à la peine de mort l'anarchiste Cyvoct, reconnu coupable de complicité dans l'affaire de l'attentat du Théâtre-Bellecour du mois d'octobre 1882.

13 DÉCEMBRE. — Mort de M. Victor de Laprade, de l'Académie Française, ancien député à l'Assemblée nationale.

— Mort de M. Perret, directeur de la Condition des soies de Lyon.